

CERCLE DE LA VOILE DE DENNEMONT

La Parisienne

Régate réservée à la série Muscadet

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019

BULLETIN de PRE-INSCRIPTION

**A renvoyer au plus tard le 01 octobre 2019 par courrier
Et par mail à president@cvdennemont.fr**

Nom du bateau	N° de voile	Quillard ou Dériveur

Équipage	Nom et prénom	N° de licence	Club
Skipper			
Équipier 1			
Équipier 2			
Équipier 3			
Équipier 4			

Vous pourrez modifier ces renseignements sur place à la confirmation d'inscription.

Tous les membres de l'équipage doivent impérativement être licenciés à la F.F.V. ou équivalent pour les concurrents étrangers. Des licences temporaires pourront être délivrées sur place pour les équipiers, dans ce cas, **il est obligatoire de se munir d'un certificat médical d'aptitude à la voile en compétition de moins d'un an.**

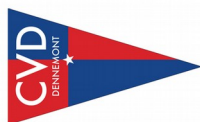
Je soussigné,, skipper du Muscadet :..... ,
atteste que mon bateau est en état de naviguer, qu'il est conforme aux plans de l'architecte Philippe Harlé et à la jauge de classe,

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de convivialité, annexée en dernière page, et m'engage à la respecter et à la faire respecter par tous les membres de mon équipage.

Fait à :

le

Signature



CERCLE DE LA VOILE DE DENNEMONT

La Parisienne
Régate réservée à la série Muscadet
Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019

RÉSERVATION des REPAS

A renvoyer au plus tard le 01 octobre 2019 par courrier
Et par mail à president@cvdennemont.fr

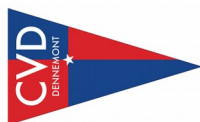
Nom du bateau :	
Nom du propriétaire :	
Inscription du bateau 60€ (80€ si envoyé après le 01 octobre)	€
Réservation repas vendredi soir 12€ x =	€
Réservation dîner des équipages samedi 20€ x =	€
Total	€

Les frais d'inscription comprennent: les apéritifs, petits déjeuners et buffet du dimanche.

IMPORTANT : pour des raisons d'intendance, vous comprendrez la nécessité de s'inscrire dans les temps !

Envoyez votre pré-inscription et votre réservation des repas accompagnés de votre règlement à l'ordre du Cercle de la Voile de Dennemont à :

Laurence BONAFOUS
11 rue Croix Bosset
92310 Sèvres



CERCLE DE LA VOILE DE DENNEMONT

La Parisienne
Régate réservée à la série Muscadet
Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019

CHARTRE de CONVIVIALITÉ

1. La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits sur la pelouse côté Seine sans autorisation.
2. Un comportement perturbant lié à un état d'ébriété avancé est prohibé.
3. La musique forte sur le quai et dans les bateaux est interdite la nuit.
4. La musique diffusée dans le club-house sera arrêtée à 2h.
5. Les déchets doivent être triés et déposés dans les containers ad hoc. Le verre n'étant pas collecté, les bouteilles vides doivent être emportées.

Après information du skipper sur l'inobservation de la Charte par son équipage et sans action adaptée de sa part, l'autorité organisatrice se réserve le droit d'exclure immédiatement son bateau de La Parisienne.

Fait à :

Le :

Prénom nom

Signature